



Lettre de rentrée de Madame l'Inspectrice d'Académie - Inspectrice Pédagogique Régionale d'espagnol

publié le 13/09/2016

Sommaire :

- L'inspection pédagogique
- Le Plan Académique de Formation (PAF)
- Les nouveaux programmes des cycles 3 et 4
- Les épreuves orales au baccalauréat
- La communication, l'information
- Les assistants
- Les débats citoyens
- La visite d'inspection
- Préconisations pédagogiques
- Le déroulé d'une séance
- Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection :

Chers collègues,

Comme chaque année, cette lettre est l'occasion de féliciter les lauréats du concours affectés dans notre académie et de souhaiter la bienvenue aux collègues nouvellement nommés. Cela me donne aussi l'opportunité d'exprimer toute ma reconnaissance aux très nombreux tuteurs mobilisés pour former et accompagner les fonctionnaires stagiaires et les étudiants de master et de licence. Je tiens aussi à remercier tous ceux qui se sont engagés dans des actions de formation et ceux qui contribuent à enrichir le portail langues par l'envoi de séquences pédagogiques.

● L'inspection pédagogique

Inspecteurs généraux : Dolores Beauvallet, Reynald Montaigu (doyen des IGEN d'espagnol et correspondant académique), Caroline Pascal (doyenne du groupe langues vivantes).

IA-IPR : Valérie Vidal.

Chargées d'inspections : Estelle Bourjala, Cécile Chunleau-Hubert, Michelle Fy et Solène Pagnoux.

Chargées de missions : Marie Quesney, Christine Saivres (formatrices en temps partagé à l'ESPE), Mónica Pouvreau (dossier « Assistants »), Michelle Fy (webmestre).

● Le Plan Académique de Formation (PAF)

Les inscriptions aux offres de formation présentées dans le [PAF](#) sont ouvertes du 1er septembre au 21 septembre. Les stages proposés correspondent à des besoins observés et sont le reflet d'orientations prises au niveau national. Les propositions "en offre" impliquent une inscription individuelle.

Formation n°16A0130305 dite « en désigné » (par l'inspecteur) à destination des professeurs contractuels qui sera consacrée à la construction de séquences et la mise en œuvre de séances.

Formations en « offre » (inscription individuelle) :

- 16A0130302 : « *Plus-value de l'outil numérique* ». Deux modules : module 1 et module 2 pour les professeurs ayant suivi ce stage l'an passé. Je vous engage fortement à vous y inscrire. Ces stages font partie des 18 heures de formation consacrées à l'outil numérique (voir préambule).
- 16A0130303 « *Travailler avec l'assistant d'espagnol* », formatrices : Michelle Fy et Mónica Pouvreau.

- 16A0130307 « *De l'image au texte, du texte à l'image* ».
- 16A0130309 « *Réforme du collège, nouvelles pratiques* » : une attention particulière sera portée à l'évaluation des nouvelles modalités (EPI et AP) d'enseignement et à la différenciation pédagogique que ce soit pour les élèves à besoins particuliers ou pas.

● Les nouveaux programmes des cycles 3 et 4

Les documents d'accompagnement concernant l'espagnol sont accessibles sur Eduscol¹. Ils sont composés de repères de progressivité linguistique et des déclinaisons culturelles selon les activités langagières et les thèmes de chacun des cycles. Vous y trouverez également un document ressource consacré aux croisements entre les enseignements et les pratiques. Il est primordial de davantage mettre en évidence les convergences entre les systèmes linguistiques car comme vous pourrez le lire à la page de présentation des ressources d'accompagnement « des passerelles (aussi bien linguistiques que méthodologiques et culturelles) peuvent très vite être établies entre la LV1 et la LV2 de l'élève, lui permettant ainsi de faire fructifier les compétences acquises ».

Pour rappel, l'enseignement des langues vivantes comporte en soi des pratiques interdisciplinaires qui sont de nature à faciliter l'inclusion de tous les élèves. Il s'agit donc de développer ces pratiques en s'investissant dans les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) et l'AP (Accompagnement Personnalisé) de manière concertée avec les professeurs de chaque équipe pédagogique. L'école inclusive est un des axes majeurs de la loi pour la refondation de l'école et l'espagnol y a toute sa place. Les stages proposés au PAF mettront, donc, en avant les outils et méthodes qui permettent de différencier les mises en œuvre pédagogiques et d'assurer une meilleure continuité dans les apprentissages.

● Les épreuves orales au baccalauréat

Le déroulement des épreuves de langues en ECA ou en ponctuel (série L) est maintenant bien maîtrisé par l'ensemble des examinateurs d'espagnol. Toutefois, pour rappel, il est essentiel que les élèves qui présentent une épreuve orale en juin (en grande majorité les élèves de la série L) que ce soit en LELE, LVA, LV3 ou LVO (langue vivante obligatoire) soient munis de leurs documents en **double** exemplaire et que le document complémentaire en LELE et/ou LVA soit choisi par l'élève. En effet, ces épreuves ont pour but de rendre les élèves davantage acteurs de leurs apprentissages. L'uniformisation des dossiers LELE et/ou LVA est donc contraire à l'esprit de cette réforme. Je vous demande donc d'y être particulièrement attentif.

Par ailleurs, les épreuves d'expression orale en ECA, doivent se dérouler en conformité avec le B.O.E.N n° 4 du 23 janvier 2014 : « Elles sont conduites par l'enseignant de la classe concernée. Lorsqu'une situation particulière l'exige, une organisation différente peut toutefois être mise en place ». Cette organisation différente doit être autorisée par la DEC et il revient donc au chef de centre de la solliciter, le cas échéant.

En outre, un nombre raisonnable de documents doit constituer la séquence présentée par les élèves : un trop grand nombre de supports transforme l'épreuve en une énumération. L'élève est alors dans l'incapacité de problématiser et se retrouve réduit à présenter successivement les divers documents. Ceci est aussi contraire aux attentes de l'institution. En effet, le B.O.E.N spécial n°9 du 30 septembre 2010 indique que le programme du cycle terminal « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » doit être « abordé à travers le prisme d'un ou de plusieurs domaines ... ». Ce croisement permet de **problématiser** le sujet abordé. Il est au cœur du projet de séquence et facilite l'appropriation des compétences linguistiques et pragmatiques en contexte. On veillera à ancrer la **problématique** du projet de cours dans l'une des quatre notions ... ». Il est tout aussi nécessaire pour les dossiers de LELE et LVA que les séquences soient problématisées.

● La communication, l'information

Le [portail langues](#) met à disposition de nombreuses informations ainsi que des projets et des séquences pédagogiques. Il importe de mutualiser les expériences menées dans les classes et ainsi de contribuer à ce que le site soit un espace de référence nécessaire à tous. N'hésitez pas à adresser vos comptes rendus à [Michelle Fy](#), webmestre.

Un espace de mutualisation a, par ailleurs, été créé sur l'intranet académique. Laurent Boutier et Michelle Fy sont les administrateurs de cet espace collaboratif. Vous y trouverez des dossiers dans lesquels vous pourrez déposer et/ou télécharger des documents : sujets d'examens, documents travaillés au cours des stages, fichiers audio et vidéo

Des informations vous sont transmises chaque semaine sur votre boîte électronique professionnelle (prénom.nom@ac-poitiers.fr). Je vous invite instamment à l'activer et à l'utiliser pour toute communication à caractère professionnel. En cas de difficulté vous pouvez contacter [le service d'assistance](#) .

● Les assistants

A ce jour, 28 assistants ont été nommés dans notre académie. Face à la hausse du nombre de dossiers déposés et au nombre constant d'implantations, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes. Parfois, l'alternance entre établissements a été appliquée.

Je tiens à remercier les enseignants référents qui accueillent et veillent à l'intégration des assistants chaque année. En effet, leur aide en ce qui concerne les démarches administratives et leur vigilance quant aux conditions de logement (prix et proximité) sont appréciées.

Il nous semble important de réaffirmer les modalités d'intervention de l'assistant. Son séjour doit débuter par un temps d'observation d'une semaine au moins. Par ailleurs, son intervention n'a pas pour vocation à prendre en charge une partie de l'enseignement d'un professeur mais plutôt à prolonger ou parachever l'enseignement de langue. Outre l'apport culturel et interculturel évident, l'assistant peut intervenir dans les entraînements à la prise de parole, dans l'élaboration de projets, dans la co-animation de cours. Des enregistrements peuvent être réalisés par eux puis déposés sur notre espace collaboratif et ainsi contribuer à la mutualisation des supports. Dans tous les cas, son action doit s'inscrire dans un projet pédagogique concerté à l'initiative de l'équipe. Le site du [CIEP](#)  et l'article sur [le portail académique](#)  sont, à ce titre, des plus intéressants.

● Les débats citoyens

Ils s'inscrivent dans la mise en application des valeurs de la République et rejoignent les objectifs du nouveau programme d'Éducation Morale et Civique qui participe au façonnement de l'esprit critique, à la reconnaissance du pluralisme et à la construction de la cohésion sociale. Les langues vivantes doivent former à la prise de parole argumentée, à la confrontation des points de vue et donc à l'expression de la contradiction. Les débats citoyens favorisent ainsi une situation d'apprentissage basée sur l'échange.

Pour organiser des débats citoyens au sein de votre réseau, vous pouvez acquérir un outil, particulièrement intéressant, publié par Canopé. Dans ce DVD, divers professeurs expliquent [comment intégrer le débat aux cours](#) . Par ailleurs, dans notre académie, Audrey Boutmy et Laurent Boutier qui ont [l'expérience des débats](#)  peuvent également vous aider.

● La visite d'inspection

Le professeur doit remettre les documents suivants :

- La fiche administrative d'inspection,
- Le cahier de textes (numérique ou papier),
- Le projet pédagogique de la séquence et les documents qui la composent (supports, entraînements et évaluations).

Attention : la source ou l'origine des documents de la séquence doit être indiquée.

L'Inspection générale de l'Éducation nationale a publié en avril 2013 un rapport sur « L'évaluation des enseignants »².

Les critères quant à la qualité de l'enseignement y sont définis précisément. Ils reposent sur la « conformité aux contenus et aux objectifs des programmes » mais aussi sur l'« efficacité en termes de résultats obtenus ». Cette

efficacité est appréciée au regard « de la stratégie déployée par l'enseignant pour assurer l'acquisition par chaque élève de connaissances et de compétences, c'est à dire d'un ensemble d'anticipations de choix et de décisions qu'il prend pour s'adapter à une situation donnée, jamais répétée à l'identique, à un public donné, à un moment donné » mais aussi « de l'intégration par l'enseignant des évolutions scientifiques et technologiques par un effort de formation continue, personnelle et collective ».

Dans ce même rapport, il est défini en quoi une séquence pédagogique est considérée comme efficace. Tout d'abord, elle doit « reposer sur des objectifs clairs » mais aussi « s'appuyer sur une structure explicite qui rende visible le cœur de l'apprentissage ». Ce rapport met en exergue la nécessité de « l'automatisation de "routines cognitives" libérant l'esprit pour des tâches plus complexes ».

Nous rappelons que :

- L'automatisation de certaines connaissances favorise l'accès à l'analyse mais pour autant les documents ne peuvent être transformés en exercices structuraux et devenir un prétexte.
En effet, on ne saurait se contenter d'une simple phase descriptive ou de repérages en reportant à plus tard la phase essentielle qui renferme tout l'intérêt de l'apprentissage d'une langue : comprendre pour **dire**.
- Les programmes officiels³ sont la référence sur laquelle les choix des supports doivent être basés. Le manuel scolaire doit être sélectionné en fonction de la présence de supports culturels et authentiques (textes d'auteurs, poèmes ...) qui favorisent une analyse riche de sens.
- Le cahier de texte numérique relève d'une obligation professionnelle (circulaire du 3 mai 1961, B.O.E.N. n° 32 du 9 septembre 2010). Il constitue un document officiel, à valeur juridique. Il doit non seulement « refléter le déroulement des enseignements et permettre de suivre avec précision la progression des apprentissages » mais aussi mentionner « d'une part, le contenu de la séance et, d'autre part, le travail à effectuer, accompagnés l'un et l'autre de tout document, ressource ... sous forme de textes, de fichiers joints ou de liens ».
Il constitue également un lien privilégié avec les parents.
- La classe doit être exposée de manière maximale à la langue étudiée, il faut donc que « le recours au français soit aussi limité que possible »⁴ et ce dès les premières semaines de l'acquisition du Palier 1.
- Les responsabilités en qualité de coordonnateur, le travail d'équipe, l'organisation d'actions disciplinaires, la participation aux instances participatives et à des projets inter-disciplinaires seront valorisés. En effet, l'implication du professeur au service de son établissement est un élément incontournable d'appréciation.

● Préconisations pédagogiques

La classe est le domaine privilégié de l'entraînement aux compétences orales mais l'écrit n'est pas à négliger pour autant. Son étude porte sur des typologies d'écriture spécifiques et à ce titre, le texte doit être étudié dès le collège. Par ailleurs, la trace écrite élaborée durant la séance est un élément essentiel qui contribue à l'apprentissage. On s'attachera aussi aux phases d'imitation puis de transfert à partir de modèles travaillés durant la séance avant d'atteindre la phase d'appropriation.

En dehors du cours, les entraînements sont à généraliser pour développer les automatismes : **les outils numériques sont donc incontournables**. On incitera également à la lecture de nouvelles, d'articles de presse voire d'œuvres intégrales afin de développer le plaisir de lire. Un travail d'équipe est requis entre l'équipe inter-langues et le professeur documentaliste pour que le CDI soit le lieu propice à la lecture en langue étrangère.

La culture développe la curiosité de l'élève, provoque l'émotion. L'objectif est donc de présenter la culture hispanique, loin de tout stéréotype, en prenant en compte sa variété et la diversité des aires géographiques. C'est bien la **culture** qui doit être considérée comme « entrée privilégiée dans la manière d'aborder les apprentissages » (B.O.E.N. n° 23 du 8 juin 2006).

Nous rappelons que l'évaluation doit évoluer. Elle a pour objectif d'aider « chaque élève à **apprendre** et à

progresser »⁵. Évaluer c'est, non seulement, identifier les points à améliorer mais aussi les réussites. Il convient de donner des consignes précises et claires pour que chacun sache ce qui est attendu de lui.

● Le déroulé d'une séance

○ Avant le cours

Le professeur doit faire sa propre analyse du document : point de vue, axe de sens, éléments spécifiques, repérage des difficultés et des stratégies de contournement, de déduction et de construction d'hypothèses. Le support n'est pas un réservoir à structures grammaticales ou à lexique. Le sens du support doit primer et l'analyse doit se faire par et pour lui.

○ Pendant le cours

Quelques stratégies à faire acquérir :

- Faire repérer les éléments de contexte (suprasegmentaux) selon la nature du document. En effet, on ne peut analyser un texte comme un tableau ou un court métrage ...
- Aller du général au particulier, du global au détail et du simple au complexe pour reconstruire le sens.
- Inférer du sens, émettre des hypothèses, vérifier (réécouter/relire pour confirmer ou infléchir), aller au delà de la phase de repérages et de description pour favoriser l'expression des élèves.

Pour rappel : la compréhension est d'abord un exercice de restitution du sens, elle allie compréhension et expression. Sa finalité consiste à dire et non pas à repérer ou relire.

○ Après le cours

Comprendre et produire passent par la mobilisation de ce qui a été mémorisé et acquis. Faute d'être invité à apprendre, l'élève va, sans cesse, oublier et devoir réapprendre.

Ces conseils naissent de l'observation de séances souvent réussies et menées efficacement. Les entretiens suite aux inspections et visites conseils sont aussi l'occasion d'appréhender la variété des stratégies pour améliorer l'autonomie de tous et la qualité des apprentissages. Je sais pouvoir compter sur votre implication au service des élèves pour tirer le meilleur parti de ces recommandations. Je souhaite que cette année scolaire soit une réussite pour chacun d'entre vous.

Valérie VIDAL, IA-IPR d'espagnol

● Préambule commun adressé à tous les enseignants de l'académie par les corps d'Inspection :

Mesdames et Messieurs les professeurs, Chers collègues,

Nous espérons tout d'abord que l'été vous a apporté le repos nécessaire, après une année scolaire particulièrement chargée et exigeante.

Au regard des résultats de l'académie pour cette année 2015-2016, on mesure les fruits d'un engagement renouvelé des enseignants auprès de leurs élèves et, pour certains d'entre vous, auprès des collègues stagiaires. Les résultats au baccalauréat professionnel et au DNB ainsi que le taux de titularisation le prouvent cette année. Le fléchissement du taux de réussite aux baccalauréats technologique et général, et le taux d'accès aux études post bac encore faible, doivent aussi retenir notre attention, même s'ils ne peuvent entacher les efforts faits en termes d'orientation en fin de seconde, notamment l'accès aux passerelles. Par conséquent, pour cette année 2016-2017, il sera nécessaire, au collège comme au lycée, de centrer l'action pédagogique dans la classe, sur la construction du projet et l'orientation de l'élève favorisés par les quatre parcours (Avenir, Citoyen, Artistique et Culturel, Santé), sur l'évaluation au service des apprentissages. On s'attachera, plus particulièrement, à travailler les périodes de transition (école /collège, collège/lycées et lycées/université) par l'approfondissement des liaisons inter-degrés et inter-cycles.

La rentrée 2016 est aussi celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, maillon essentiel de la Refondation de

l'École de la République. Comme vous le savez, cette réforme met avant tout l'accent sur la souplesse des démarches pédagogiques qui intègrent, dans le cadre habituel des cours et des nouveaux programmes disciplinaires, l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Si ces derniers caractérisent le nouveau cycle 4 (5ème, 4ème, 3ème), l'Accompagnement Personnalisé jalonne les quatre niveaux du collège et permet notamment un accueil privilégié des élèves de 6ème, en fin de cycle 3. La logique des cycles met l'accent sur la fluidité des parcours, jusqu'à l'orientation post-bac, qui demeure un objectif académique majeur. La construction du cycle 3 en lien avec le 1er degré, constitue également une priorité. L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en huit domaines, est l'objectif du parcours de l'élève, à atteindre en fin de période de scolarité obligatoire. Des temps de formation pédagogique, en 2015-16, ont permis des échanges constructifs sur la mise en place de l'AP et des EPI. L'année qui s'ouvre va rapidement nous réunir sur la question de l'évaluation des élèves, soulevée notamment par la mise en place du Livret Scolaire Unique du CP à la 3ème.

L'outil numérique constitue un deuxième objet de formation, pour lequel les enseignants de collège, SEGPA, EREA et 3e prépa pro devront construire leur propre parcours de formation (au moins 18h) parmi les offres du Plan Académique de Formation. Tout au long de l'année, formateurs et inspecteurs seront présents pour vous accompagner dans ces premiers temps de mise en œuvre.

Plus que jamais, les valeurs de l'École de la République doivent s'incarner dans la construction des compétences et dans la qualité des relations que vous savez tisser avec vos élèves. Nous savons pouvoir vous faire confiance pour contribuer à instaurer un climat scolaire serein.

(1) [Ressources pour les langues vivantes aux cycles 2, 3 et 4](#) 

(2) [Rapport n° 2013-035 : L'évaluation des enseignants](#)  (pdf de 633 Ko)

(3) [Projet de programmes du cycle 4](#)  (pdf de 893 Ko) - [Programme du lycée](#) 

(4) « Enseigner les langues vivantes », Eduscol, novembre 2014  (pdf de 442 Ko)

(5) Évaluer sans dévaluer, Gérard de Vecchi, Hachette Éducation, 2011



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.